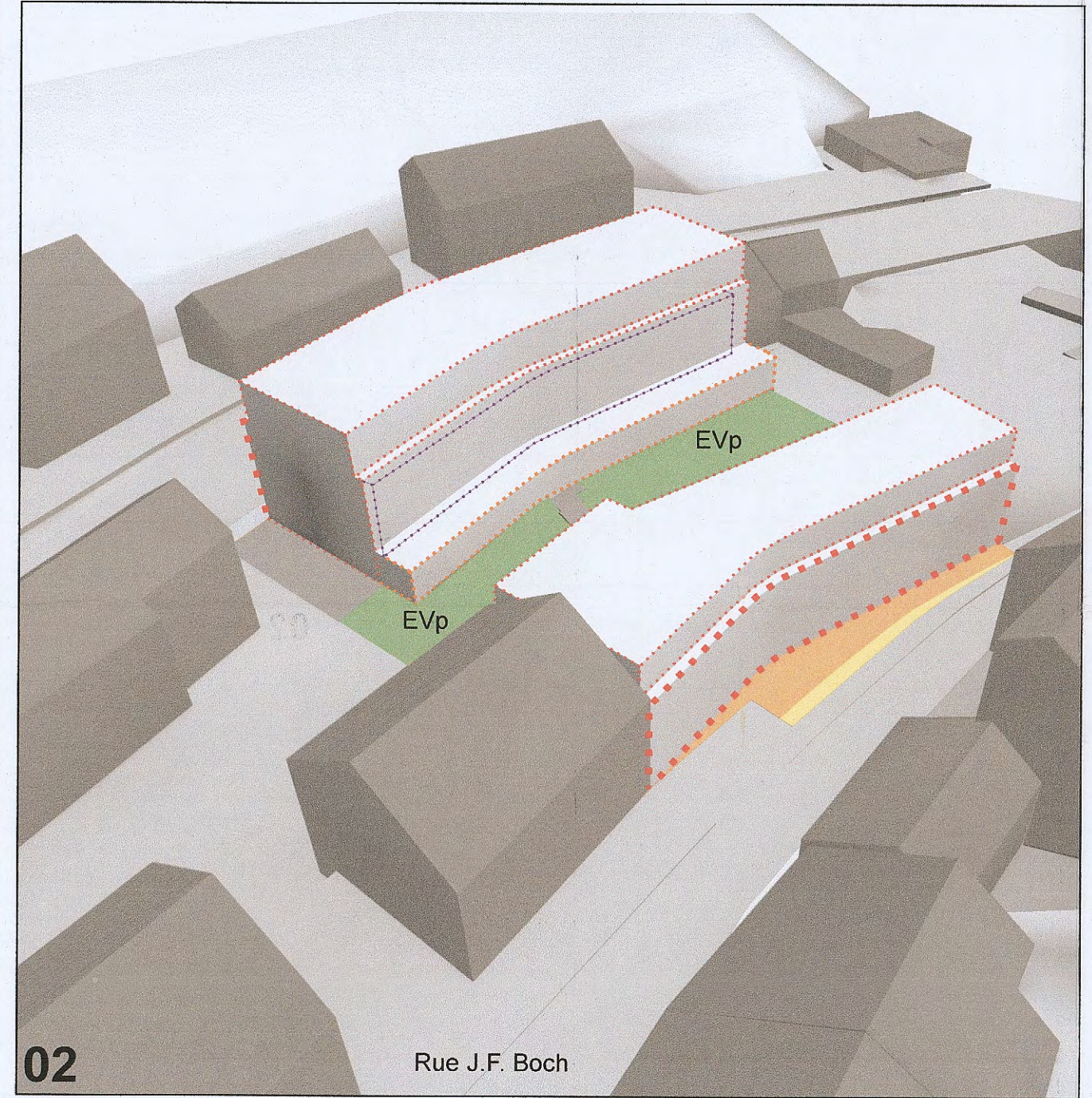
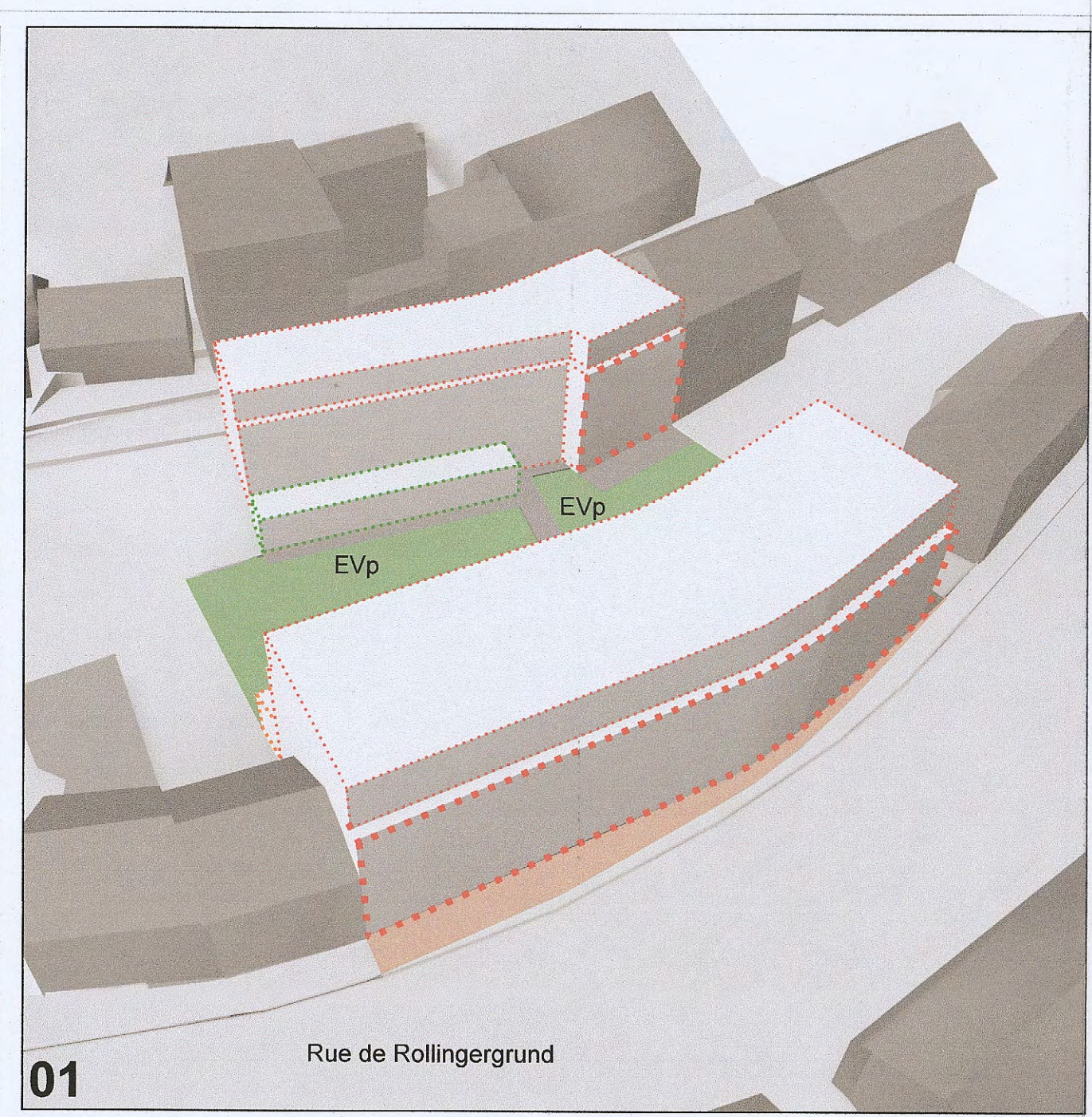




Annexe I : Légende-type du plan d'aménagement particulier

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou îlot

| LOT / ÎLOT                                    |      | surface du lot / de l'îlot [ares] |      |
|-----------------------------------------------|------|-----------------------------------|------|
| min.                                          | max. | min.                              | max. |
| surface d'emprise au sol [m²]                 |      | surface constructible brute [m²]  |      |
| surface du scellement du sol [m²]             |      | type et nombre de logements       |      |
| type de toiture                               |      | nombre de niveaux                 |      |
| type, disposition et nombre des constructions |      | hauteur des constructions [m]     |      |

**Délimitation du PAP et des zones du PAG**

— délimitation du PAP

--- délimitation des différentes zones du PAG

**Courbes de niveau**

--- terrain existant

--- terrain remodelé

**Nombre de niveaux**

I, II, III, ... nombre de niveaux pleins

+12...R nombre d'étages en retrait

+12...C nombre de niveaux sous combles

+12...S nombre de niveaux en sous-sol

**Hauteur des constructions**

h<sub>oc</sub> hauteur à la corniche de x mètres

h<sub>ax</sub> hauteur à l'acrotère de x mètres

h<sub>fx</sub> hauteur au faîte de x mètres

**Types, dispositions et nombre des constructions**

oc constructions en ordre contigu

onc constructions en ordre non contigu

x-mi x maisons isolées

x-mj x maisons jumelées

x-mb x maisons en bande

**Types et nombres de logements**

x-u x logements de type unifamilial

x-b x logements de type bifamilial

x-c x logements de type collectif

**Formes de toiture**

tp toiture plate

tx (y%-z%) toiture à x versants, degré d'inclinaison

orientation du faîte

**Gabarit des immeubles (plan / coupes)**

alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé

limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé

alignement obligatoire pour dépendances

limites de surfaces constructibles pour dépendances

limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines

limites de surfaces constructibles pour avant-corps

**Délimitation des lots / îlots**

lot projeté

terrains cédés au domaine public communal

**Degré de mixité des fonctions**

min x% pourcentage minimal en surface construite brute à dédier au logement par construction

x% y% pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction

x% pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

**Espaces extérieurs privés et publics**

EVp espace vert privé

EVp espace vert public

ADJ aire de jeux ouverte au public

espace extérieur pouvant être scellé

voie de circulation motorisée

espace pouvant être dédié au stationnement

chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne

voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

**Plantations et murets**

arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver

haie projetée / haie à conserver

muret projeté / muret à conserver

**Servitudes**

servitude de type urbanistique

servitude écologique

servitude de passage

élément bâti ou naturel à sauvegarder

**Infrastructures techniques**

rétenoir à ciel ouvert pour eaux pluviales

canalisation pour eaux pluviales

canalisation pour eaux usées

fosse à ciel ouvert pour eaux pluviales

**LEGENDE COMPLEMENTAIRE**

Courbes de niveau

Point altimétrique du terrain existant

Gabarit des immeubles (plan/coupe)

Limites de surfaces constructibles destinées au séjour prolongé (uniquement en rez-de-jardin)

Modification des limites de surfaces constructibles pour dépendances

Espaces extérieurs privés et publics

Délaix

Remblais

Espace pouvant être couvert par une construction légère

Infrastructures techniques

Canalisation pour eaux usées existant

Canalisation pour eaux usées à créer

Canalisation pour eaux usées à supprimer

appartient à la délibération du conseil communal du 14 décembre 2018 référence n° 82A/2016/3

Projet: **Modification ponctuelle - Procédure allégée**  
**PAP Scarabée**  
135, rue Jean François BOCH,

Maître d'Ouvrage: SCARABEE S.A.  
44, Avenue Guillaume  
L-1680 LUXEMBOURG

Adresse chantier: 135, rue Jean François Boch L-1244 LUXEMBOURG

Signature du Maître d'Ouvrage: [Signature]

Signature de l'Architecte: [Signature]

Références cadastrales:  
Commune: L-1244 LUXEMBOURG  
Section: RA de Rollingergrund  
Numéro: 334691-334692-334693  
date: 14/09/2018

Echelle: 1:250

Stade: Demande d'autorisation

Titre: Partie graphique

Numéro de plan: **A.01**

**ARCHITECTES**

Tous les garde-corps: hauteur 1,00m. Toutes les dimensions des parties portantes sont à déterminer par l'ingénieur. Toutes les cotés sont à vérifier par l'entrepreneur. Ce plan ne peut être reproduit même partiellement sous quelque forme que ce soit sans autorisation de l'auteur.

| LOT 1 |                            | 18,86 ares |                                     |
|-------|----------------------------|------------|-------------------------------------|
| 0     | 1121                       | 0          | 3313                                |
| 1508  | oc                         | 0          | 20-c                                |
| tp    | A: ha 8.80m<br>B: ha 9.50m | 0          | A: II +1-r +1-s<br>B: III +1-r +1-s |